

Aux familles des résidents

A Mauges sur Loire, jeudi 23 mars 2023

Nos Réf : BR

Objet : Informations sur les tarifs

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le Département a pris un arrêté fixant les nouveaux tarifs journaliers pour 2023, en voici un extrait :

Article 2 : Les tarifs TTC applicables à compter du **1er avril 2023** sont :

Tarifs pour l'accueil à temps plein des personnes âgées de plus de 60 ans :	
Tarif hébergement permanent journalier	65,40€
Tarif hébergement temporaire journalier	68,73€
Tarif dépendance journalier GIR 1-2	23,09€
Tarif dépendance journalier GIR 3-4	14,65€
Tarif dépendance journalier GIR 5-6	6,22€
Tarifs pour l'accueil à temps plein des personnes âgées de moins de 60 ans :	
Tarif hébergement permanent ou temporaire journalier	83,95€

Vous devrez donc régler le prix de l'hébergement permanent soit 65.40 € auquel s'ajoute la participation de 6.22 € par jour, quel que soit le niveau de dépendance du résident. Le reste à charge est financé directement par le département auprès de l'établissement. Le tarif sera donc de 71.66 € par jour soit **2148.6 € pour un mois de 30 jours**. Le tarif de l'hébergement temporaire est de 68.73 € par jour auquel s'ajoute la participation au financement de la dépendance à hauteur de 6.22 €.

La hausse de tarif est de 4.29 € par jour au total pour un résident en hébergement permanent. Comme tout un chacun, nous subissons les hausses de prix sur l'ensemble de nos achats et contrats de maintenance. Nous restons très attentifs à contenir les hausses de prix et n'hésitons pas à mettre en concurrence les fournisseurs. Nous faisons face cependant à des pénuries sur certains produits qui peuvent nous amener à recourir à des fournisseurs aux tarifs plus élevés comme les changes par exemple. Par ailleurs, nous subissons de plein fouet la hausse des taux d'intérêts sur nos emprunts en cours (indexés sur le livret A).

Nous aurons le plaisir de vous présenter les comptes de l'année 2022 et le budget 2023 lors d'une réunion à destination des familles prévue le **vendredi 26 mai de 14 à 15 h 15**. Ce temps de présentation et d'échanges sera suivi par le temps festif « gouter des familles », organisé chaque année. Nous avons pensé que regrouper ces 2 temps permettrait à un plus grand nombre d'être présent à cette réunion.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos respectueuses salutations.

Brigitte RETAILLEAU - Directrice